

COMMUNE du GLAIZIL

Membres en exercice : 10 Membres Présents : 9 Membres représentés : 0 Absents : 1
VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

SEANCE du 31 mars 2022

DELIBERATION N° 21 / 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 31 mars à 20 H, le conseil municipal de la Commune du GLAIZIL régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, suite à la convocation en date du 25 mars 2022 sous la présidence de Monsieur COLLIN François, Maire.

PRESENTS : COLLIN François, ARMAND Nathalie, EYRAUD Jean-Christophe, GAUTHIER Guy, HORLAVILLE Damien, JOURDAN Bernard, MOREL Philippe, REY Delphine, SAUVA Christian

ABSENTS : GAUTHIER Jean-Pierre (absent)

SECRETAIRE : ARMAND Nathalie

Objet : *Convention entre IT05 et la commune du Glaizil relative à la Source des Auberges*

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'assistance auprès d'IT05 pour une étude sur les origines de l'eau de la source des Auberges en raison des nombreux problèmes bactériologiques rencontrés. Suite à une visite sur site de l'ARS, une étude complémentaire a été demandée par l'hydrogéologue présent. Afin de rechercher un prestataire compétent en la matière, IT05 propose une assistance à maîtrise d'ouvrage comprenant la rédaction des pièces administratives et techniques du cahier des charges, la mise en ligne du marché et l'analyse des offres (y compris la rédaction d'une proposition de rapport d'analyse).

Monsieur le Maire dépose sur le bureau la convention proposée par IT05 pour cette mission.

Après étude des documents, le conseil municipal :

- **approuve** la convention n°2022-070 entre IT05 et la commune du Glaizil relative à la Source des Auberges.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette convention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Maire,
COLLIN François

